



Secrétariat

21 janvier 2026

Circulaire

Circulaire de la Secrétaire générale

Destinataires : Les membres du personnel

Objet : Comité paritaire de discipline

1. L'objet de la présente circulaire est d'informer les membres du personnel que, conformément à l'alinéa a) de la disposition 10.5 du Règlement du personnel de l'Autorité internationale des fonds marins ([ISBA/ST/SGB/2020/1](#) et Amend.1 à 3), la Secrétaire générale a constitué un comité paritaire de discipline.

2. La composition du Comité pour la période du 7 juillet 2025 au 7 juillet 2027 est la suivante :

Présidence

Desmond Parker¹

Membre désignée par la Secrétaire générale

Valentina Monasterio

Membre élue par le personnel

Zorana Maltar²

3. La présente circulaire remplace celle parue sous la cote [ISBA/ST/IC/2025/5](#).

La Secrétaire générale
(Signé) Leticia Carvalho

¹ Désigné par la Secrétaire générale après consultation du Comité du personnel.

² Élu par le personnel le 8 janvier 2026 à la suite de la démission d'Alfonso Ascencio Herrera.

